

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE KARATE.

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

Le Comité Départemental du Nord de Karaté annonce la tenue de son assemblée générale électorale qui se déroulera le **samedi 06 juillet 2024** au **DOJO "Jean-Louis BORLOO" complexe sportif Rue du 08 mai 1945 59690 Vieux-Condé.**

Conformément aux statuts du Comité Départemental du Nord, l'assemblée générale réunira les présidents des clubs membres du CDK-59, ou à défaut une personne licenciée du club mandatée par le président à cet effet.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection des membres du comité directeur ainsi que du président du Comité Départemental Du Nord.

L'ordre du jour complet accompagné des convocations vous seront communiqués au plus tard 15 jours francs avant l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale le Comité Départemental du Nord de Karaté lance un appel à candidature pour les mandats de son comité directeur.

En application de l'article 4 des statuts du CDK-59, le comité directeur est composé de 8 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **15 juin 2024** soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Vous trouverez joint à ce courrier le formulaire de candidature relatif à cette assemblée générale électorale.

Le Président